



Engagement étudiant

Guide de
l'engagement

SOMMAIRE

L'engagement étudiant : qu'est-ce que c'est ?	3
Les engagements reconnus et valorisés	4
Les démarches	5
La Cérémonie de l'engagement étudiant.....	7
Les Open badges	8
Les associations à l'UTLN	9
Créer une association	9
Certification de Formation à la Gestion Associative (CFGGA).....	11
Organiser un événement sur le campus.....	11
Les dispositifs de financements	12
Le Fond de Solidarité et de Développement des Initiatives Étudiantes (FSDIE).....	12
CROUS Nice-Toulon.....	13
Toulon Provence Méditerranée (TPM).....	13
Le Conseil Régional Sud PACA.....	13
Dossier de demande FSDIE	14
Les offres d'emploi à l'Université	15
Les emplois étudiants.....	15
Faire un service civique à l'Université	16
Les témoignages	17
Liens utiles.....	19
Contacts	20

L'ENGAGEMENT ETUDIANT : QU'EST-CE QUE C'EST ?

L'article 29 de la loi Égalité et Citoyenneté, complété par le décret n° 2017-962 du 10 mai 2017, vise à faire reconnaître et valoriser l'engagement des étudiants dans la vie universitaire, associative, sociale, citoyenne ou professionnelle. Ce cadre législatif souligne l'importance de l'engagement étudiant comme un élément formateur complémentaire à la scolarité.

À l'Université de Toulon, l'engagement des étudiants est perçu comme une opportunité unique de développement personnel et professionnel. Cet engagement permet non seulement d'acquérir des compétences techniques et professionnelles, mais aussi de développer des qualités humaines essentielles.

Les formes de valorisation :

L'Université de Toulon soutient activement ses étudiants engagés en leur proposant plusieurs dispositifs de valorisation, notamment :

- ✓ Un aménagement des études : Les étudiants engagés peuvent bénéficier d'un aménagement de leur emploi du temps ou des modalités d'évaluation, conformément aux dispositions prévues en annexe 1 du Règlement général des études.

OU

- ✓ Une bonification de la moyenne : Une bonification allant jusqu'à +0,5 point peut être accordée sur la moyenne générale annuelle. Cette bonification est cumulable avec d'autres, comme celle attribuée par le SUAPS, tant que le total ne dépasse pas +0,5 point. Pour les étudiants de l'IUT, cette bonification s'applique à la moyenne générale semestrielle. Cependant, les étudiants ayant un contrat pédagogique ne sont pas éligibles.
- ✓ Une reconnaissance académique : Les compétences acquises dans le cadre de l'engagement peuvent être reconnues par un certificat signé par le Président de l'Université et un Open badge remis par l'UTLN, offrant ainsi une reconnaissance officielle des aptitudes développées.

L'aménagement d'études et la bonification ne sont pas cumulables.

L'engagement étudiant peut prendre diverses formes : bénévolat associatif, mission de service civique, activité professionnelle, engagement militaire, pompier volontaire ou encore participation à des projets citoyens. Ces expériences enrichissent le parcours universitaire tout en offrant une ouverture sur le monde et une meilleure compréhension des enjeux sociétaux.

En encourageant et en valorisant l'engagement étudiant, l'Université de Toulon affirme son rôle dans la formation de citoyens responsables et engagés.

LES ENGAGEMENTS RECONNUS ET VALORISES

L'Université de Toulon reconnaît onze types d'engagement.

- ✓ Elu à l'UTLN ou au CROUS
- ✓ Emploi étudiant à l'UTLN
- ✓ En activité professionnelle/salarié
- ✓ Étudiant entrepreneur/travailleur indépendant
- ✓ Impliqué.e dans des actions culturelles et/ou sportives (Artiste de Haut Niveau, Sportif de Haut Niveau)
- ✓ Impliqué.e dans des actions solidaires, écoresponsable, et/ou citoyennes (association externe à l'UTLN, etc.)
- ✓ Membre d'une association signataire de la charte des associations de l'UTLN
- ✓ Parrain dans le cadre du dispositif de parrainage Buddy programme ou NCU
- ✓ Réserviste
- ✓ Sapeur-pompier volontaire Sapeur-pompier volontaire
- ✓ Volontaire en service civique

Attention : veuillez noter que les mêmes activités ne peuvent donner lieu qu'à une seule validation par cycle de formation. Vous pouvez aussi, par ailleurs, faire valoir un engagement de l'année précédente, même si celui-ci est terminé.

LES DEMARCHES

Voici les dates importantes et les étapes à suivre pour faire valoir votre engagement :

- **Entre le 30 septembre et le 30 novembre 2025** : phase d'inscription sur la plateforme E-candidat. Déposez les pièces justificatives relatives à votre engagement. **Aucune candidature ne sera acceptée après cette date**. Le détail des pièces à fournir se trouve à la page suivante. Si vous rencontrez un problème ou que vous avez besoin d'aide, contactez-nous à vie.etudiante@univ-tln.fr.
- **Entre le 30 novembre 2025 et le 28 février 2026** : remplir le dossier personnel de l'engagement étudiant. La qualité du document est prise en compte, prenez-en soin ! Veillez à détailler vos réponses au maximum et à joindre des documents pertinents (exemples de notes prises pendant les cours pour les preneurs de notes de la Mission Handicap, photos, projet sponsor pour les sportifs de haut niveau, etc.) Le dossier est à renvoyer par mail au service de la Vie étudiante : vie.etudiante@univ-tln.fr. Il sera examiné par la commission Reconnaissance de Validation de l'Engagement Étudiant (REVEE), composée d'enseignants et de membres experts. Elle définit les critères d'évaluation des dossiers d'engagement étudiant. Elle évalue les dossiers selon les projets et les compétences acquises par les étudiants et attribue une note à chaque étudiant. Celle-ci est convertie en bonification sur la moyenne quand elle est supérieure à 10/20.
- **Le 17 mars 2026** : Cérémonie de l'engagement étudiant. Le service de la Vie étudiante et de Campus organise chaque année une cérémonie pour mettre à l'honneur l'engagement des étudiants de l'Université. Un certificat signé par le président de l'UTLN leur est notamment remis

Liste des pièces justificatives :

Engagement	Pièces justificatives
Élu à l'UTLN ou au CROUS	Arrêté de proclamation des résultats d'élection
Emploi étudiant à l'UTLN (au moins 10h/semestre)	Contrat de travail signé et états de service fait
Étudiant salarié/en activité professionnelle	Contrat de travail signé
Étudiant entrepreneur/travailleur indépendant	Tout document attestant du statut (assurance maladie, URSAFF...), numéro SIREN
Impliqué.e dans des actions culturelles et/ou sportives (Artiste de Haut Niveau, Sportif de Haut Niveau)	Attestation de scolarité du Conservatoire TPM, décision de la commission du conservatoire TPM (EAHN) ou sportive (SHN)
Impliqué dans des actions solidaires, écoresponsable, et/ou citoyennes (membre d'une association EXTERNE à l'UTLN, etc.)	Attestation d'adhésion et attestation de présence signée par un responsable
Membre d'une association signataire de la charte des associations de l'UTLN	Procès-verbal de l'assemblée générale déclarative du bureau + Récépissé préfectoral de déclaration du bureau+ Charte des associations de l'UTLN signée
Parrainage BUDDY OU NCU	Tout justificatif à obtenir auprès de la responsable du dispositif de parrainage
Réserviste (opérationnel, Police...)	Contrat d'engagement à servir dans la réserve signé
Sapeur-pompier volontaire	Contrat d'engagement en tant que sapeur-pompier volontaire signé
Volontaire en service civique	Contrat d'engagement Service civique signé

Pour toutes questions, contactez-nous par mail vie.etudiante@univ-tln.fr ou venez nous voir au bureau V1.028 Campus La Garde bât. V1.

LA CEREMONIE DE L'ENGAGEMENT ETUDIANT

Le 23 avril 2025, le service de la Vie étudiante et de Campus a organisé la première édition de la Cérémonie de l'engagement étudiant.

L'objectif est de féliciter, encourager et mettre à l'honneur les étudiants engagés qui ont rendu leur dossier personnel d'engagement.

Cette année la cérémonie a commencé par une prise de parole de chacun des acteurs de l'engagement étudiant : le Président de l'Université de Toulon, Monsieur Xavier Leroux, la Vice-présidente Déléguée à la Vie Étudiante, Madame Marjorie Brusorio-Aillaud, le Vice-président Étudiant, Monsieur Rayan Ben Bahri, la Directrice de l'UFR LLSH, Madame Salhia Ben-Messahel et le Chargé de l'Engagement Étudiant, Monsieur Pascal Castillo. Les étudiants ont ensuite été appelés un par un pour recevoir un certificat signé par le Président de l'Université afin de valoriser leur investissement, un atout non négligeable, tant personnel que professionnel. Ce

document peut venir appuyer vos candidatures. Ils ont aussi reçu une carte cadeaux Cultura d'une valeur de 15€ et des goodies. Enfin, tous les participants ont été invités à passer un moment convivial autour d'un buffet en compagnie du personnel pédagogique, du service et des partenaires.

Ils ont pu immortaliser le moment grâce à une borne photo Booth mise à leur disposition. Le service de la Vie étudiante souhaite de cette manière créer un esprit de promo d'étudiants engagés.

La prochaine cérémonie de l'engagement se tiendra le **17 mars 2026**. Chaque type d'engagement sera représenté par une écharpe de couleur différente. Les étudiants engagés recevront également un Open badge « Engagement étudiant ».

Cet événement est organisé spécialement pour vous !



LES OPEN BADGES

Un open badge est une certification numérique qui permet de reconnaître et de valoriser des compétences, des expériences ou des participations à des activités. Ces badges sont souvent utilisés pour attester de compétences spécifiques acquises en dehors des parcours académiques traditionnels, comme une formation en ligne ou un engagement associatif par exemple.

Chaque open badge contient des données qui précisent l'organisme qui l'a délivré, les compétences reconnues et la date d'émission. Il peut être partagé sur des réseaux sociaux, ajouté à un CV ou intégré dans un profil professionnel. C'est un outil particulièrement utile pour valoriser les apprentissages informels et donner de la visibilité aux compétences acquises tout au long de la vie.

Pour obtenir l'Open badge « Engagement étudiant », vous devez vous inscrire sur e-candidat entre le 30 septembre et le 30 novembre et transmettre les pièces justificatives demandées pour votre type engagement. Il vous sera remis par mail après la cérémonie du 17 mars 2026. Vous y trouverez un lien à suivre pour récupérer votre badge.

Exemple d'Open badge délivré par l'Université de Toulon :



Lien utile :

Open Badge Passeport : <https://openbadgepassport.com>

LES ASSOCIATIONS A L'UTLN

Créer une association

L'Université de Toulon et le service de la Vie étudiante et de Campus soutiennent et encouragent les étudiants à rejoindre et créer des associations.

L'établissement compte plus de 50 associations étudiantes.

Vous avez un projet en tête et vous aimeriez le mettre en œuvre ? Pourquoi ne pas créer votre association ?

La Vie étudiante et de Campus met à votre disposition toute la documentation nécessaire à la constitution de votre association. Nous sommes là pour vous accompagner dans vos démarches et vous guider à travers les étapes.

Voici une procédure reprenant les étapes principales à suivre.

1. Définir les statuts

C'est l'une des toutes premières choses à faire lors de la création d'une association en concertation avec les fondateurs. Les statuts définissent l'objet de l'association, son siège social (dans le cas présent, l'Université de Toulon), les conditions d'admission et le rôle de chaque membre, les règles de fonctionnement, les ressources financières utilisées etc.

Les préfetures et sous-préfetures délivrent des modèles de statuts types. Vous pouvez en trouver également sur internet. Inspirez-vous-en, mais ne les recopiez pas, ces statuts sont propres à votre association.

2. Nommer le bureau de l'association

Convoquez ensuite une assemblée générale constitutive. Elle permet d'élire le bureau, c'est-à-dire, le président, le secrétaire et le trésorier. C'est eux qui dirigeront l'association. C'est aussi l'occasion de faire signer les statuts.

Vous devrez rédiger un procès-verbal de cette assemblée générale. Il rendra officiel l'élection du bureau et devra préciser les responsabilités de chacun.

3. Déclarer son association à la préfecture et la publier au Journal Officiel

Déclarer son association lui permet d'obtenir une personnalité morale. La préfecture du département du Var vous délivrera ensuite un récépissé qu'il faudra bien conserver.

Vous devrez présenter les statuts signés en deux exemplaires et un formulaire de demande d'insertion au Journal Officiel rempli et signé.

4. Signer la Charte des associations de l'UTLN

Une fois le récépissé préfectoral en votre possession, rendez-vous sur le site de l'université, à l'adresse www.univ-tln.fr/Charte-des-associations-et-Annuaire, pour télécharger et signer la Charte des associations de l'UTLN. Envoyez ensuite le document à vie.etudiante@univ-tln.fr, le service se chargera de le transmettre au Président de l'Université.

5. Obtenir son SIRET

Il s'agit d'un numéro attribué par l'INSEE qui vous sera utile pour certaines de vos démarches administratives et notamment pour recevoir des subventions publiques.

Pour l'obtenir, vous pouvez envoyer une lettre simple à la direction régionale PACA de l'INSEE en y joignant une copie du récépissé préfectoral de déclaration, des statuts de votre association et de l'extrait de la publication au Journal Officiel.

Conseils :

Pensez également à souscrire une assurance. Si votre association organise des événements sur le domaine universitaire, elle sera tenue responsable en cas de dommages. Il est donc important de vous protéger.

Vous pourrez également être amené à ouvrir un compte bancaire.

Si vous avez besoin de renseignements ou d'être accompagné, n'hésitez pas à venir à notre rencontre au bureau de la Vie Étudiante au bâtiment V1, bureau V1.028, à nous téléphoner au 04 94 14 26 94 ou à nous envoyer un mail à vie.etudiante@univ-tln.fr

Certification de Formation à la Gestion Associative (CFGGA)

En partenariat avec la Ligue de l'enseignement FOL 83.

La CFGGA est une formation théorique et pratique gratuite qui s'adresse aux étudiants inscrits à l'UTLN et aux membres d'une association souhaitant s'engager dans un projet associatif. Elle permet ainsi d'acquérir les connaissances nécessaires pour gérer administrativement, financièrement et humainement une association.

Inscription obligatoire sur le portail d'activités.

Inscription au choix à l'une des deux sessions pendant les coupures pédagogiques en :

- Octobre : du 27/10 au 30/10/25 de 10h à 13h et de 14h à 17h, à La Garde.
- Février : du 23/02 au 26/02/2026 de 10h à 13h et de 14h à 17h, à Toulon.

Vous devrez ensuite réaliser un stage pratique et soutenir devant un jury.

Un certificat vous sera délivré à la fin de la formation. Il s'agit d'un atout indéniable sur votre CV et qui vous servira dans votre vie professionnelle.

Organiser un événement sur le campus

Pour organiser un événement sur le campus, il est nécessaire de formuler une Demande d'Occupation du Domaine Universitaire (DODU). Il s'agit d'une procédure réglementaire obligatoire qui permet à l'Université de s'assurer que les activités se déroulent en toute sécurité. Aucun événement n'ayant fait l'objet d'un DODU au préalable ne pourra avoir lieu. La demande doit être envoyée à la Vie Étudiante et de Campus qui se charge de faire suivre le dossier aux personnes concernées. Après l'attribution des avis et de l'approbation du Président de l'université, le service de la Vie étudiante vous informe par mail de la possible réalisation de votre projet.

Le formulaire est à retrouver sur le site de l'université, à la page suivante : www.univ-tln.fr/Organiser-un-evenement-a-l-universite.

À noter : vous devrez fournir une attestation d'assurance en cours de validité et adaptée à l'événement pour chaque demande.

Le temps de traiter votre dossier, nous vous conseillons de faire votre demande au moins **un mois** avant la date de l'événement.

Les activités doivent respecter le Règlement intérieur de l'UTLN.

Les dispositifs de financements

Le Fond de Solidarité et de Développement des Initiatives Étudiantes (FSDIE)

Le FSDIE est une aide financière destinée à soutenir des projets portés par les associations étudiantes, des actions et des projets afin de favoriser l'accueil et l'accompagnement social de tous les étudiants ainsi que leur accompagnement social, sanitaire, culturel et sportif. Il est financé par la CVEC, la Contribution de Vie Étudiante et de Campus, acquittée par les étudiants lors de leur inscription à l'université.

Chaque association étudiante signataire de la Charte des associations de l'UTLN a donc le droit de bénéficier de ce fond pour réaliser ses projets. Le FSDIE peut financer jusqu'à 50% du coût total du projet. Pour cela, il faut adresser une demande à la Vie étudiante et de Campus via un formulaire que vous pouvez retrouver ici : www.univ-tln.fr/Subventions-CVEC-aux-associations.

Cette demande doit ensuite passer devant une commission pour évaluer la demande. Elle se déroule plusieurs fois par an. Vous pouvez retrouver le calendrier en suivant le lien www.univ-tln.fr/Subventions-CVEC-aux-associations.

Le dossier est à envoyer par mail à vie.etudiante@univ-tln.fr **au plus tard 3 semaines** avant la commission.

Les membres de la commission sont attentifs à la qualité de présentation du dossier, ainsi qu'au respect de la procédure. Pensez donc à soigner votre demande et à être le plus précis possible.

On peut vous aider à remplir ce dossier : vie.etudiante@univ-tln.fr

Il est souhaitable que les projets :

- ✓ soient d'intérêt général ou collectif,
- ✓ aient des retombées pour la communauté universitaire,
- ✓ stimulent la vie étudiante sur le campus, en développant, par exemple, l'art et la culture au sein de l'université, le lien social, l'engagement citoyen...



CROUS Nice-Toulon

Au-delà de la CVEC, les associations étudiantes peuvent demander une subvention au CROUS pour des projets culturels, citoyens ou solidaires. Le dossier de demande est ensuite étudié par une commission régionale.



Toulon Provence Méditerranée (TPM)

La métropole de Toulon propose de contribuer au financement des initiatives étudiantes et d'accompagner les associations dans les démarches. Pour cela, adressez directement une demande en vous rendant sur leur site : <https://metropoletpm.fr/tpm/article/demande-de-subventions>.

Le Conseil Régional Sud PACA

Le Conseil Régional Sud PACA soutient également les associations étudiantes qui portent des projets dans les domaines de la citoyenneté, du sport ou de la culture. Il peut contribuer jusqu'à 50% du coût total du projet. Le montant de la subvention varie entre 1000 et 5000€ selon la nature du projet.

Liens utiles :

CROUS Nice-Toulon : www.crous-nice.fr/sortir-bouger-creer/

Région Sud : www.maregionsud.fr/vos-aides/detail/projets-asso-etudiantes

Toulon Provence Méditerranée (TPM) : <https://metropoletpm.fr/tpm/article/demande-de-subventions>

Draguignan : <https://www.dracenie.com/>

DOSSIER DE DEMANDE FSDIE

Pour demander une subvention afin de financer votre projet associatif :

1. **Téléchargez le dossier de demande de FSDIE** sur la page www.univ-tln.fr/Subventions-CVEC-aux-associations.
2. **Veillez compléter les pages 1, 2 et 3**

Soyez le plus précis possible dans vos explications. Pensez à soigner également la présentation de votre dossier pour la commission. N'hésitez pas à vous rapprocher des élus étudiants pour parler de vos demandes FSDIE. Ces derniers sont présents lors des commissions et peuvent défendre et expliciter votre projet devant le jury en cas d'incompréhension.

RAPPEL : les associations étudiantes sont des organisations à but non-lucratif. En ce sens, le budget doit être équilibré entre les dépenses et les recettes. **Il n'est pas possible de financer un projet tutoré ni de SAE.**

Vous pouvez demander un financement à hauteur de 50% du coût total du projet.

3. **Joindre les pièces justificatives de la liste à la page 4**

Pensez à joindre vos devis au dossier. Il peut s'agir du devis d'un prestataire ou, notamment pour les goûters et buffets, de captures d'écrans d'un panier au drive d'un supermarché.

4. **Dater et signer la lettre d'engagement à la page 5**
5. **Envoyez votre dossier par mail à la Vie Étudiante**

Rendre les dossiers **complets** impérativement **trois semaines avant** la date de la commission FSDIE à vie.etudiante@univ-tln.fr.

Lien utile :

Site de l'université : <https://www.univ-tln.fr/-Elus-etudiants->

LES OFFRES D'EMPLOI A L'UNIVERSITE

Les emplois étudiants

Chaque année, l'Université de Toulon propose des emplois pour ses étudiants sur les différents campus.

Les services de la Mission Handicap, de la Vie étudiante et de Campus, des Relations Internationales, de Santé, d'Accompagnement en orientation et Insertion ...

Les offres sont publiées sur le site emplois-etudiants.univ-tln.fr. Vous pouvez candidater directement sur la plateforme.

Voici quelques exemples d'emplois qui sont disponibles chaque année :

Service	Emplois
Vie étudiante	Ambassadeur culture Ambassadeur Vie étudiante
Mission Handicap	Preneur de notes Secrétariat d'examens Aide aux révisions, soutien Tutorat pédagogique Etudiants relais handicap
Service Scolarité	Aide aux inscriptions
SOIE	Ambassadeur orientation Parrainage
Service Santé	Etudiant Relais Santé
BU	CRL
Direction des Relations Internationales	Buddy Program

Faire un service civique à l'Université

Nous proposons également 6 missions de service civique dans différents services. Ceux qui se portent volontaires devront assurer le relais des actions de l'Université auprès des étudiants afin de faire le lien entre eux. Ses activités pourront par exemple consister à réaliser un journal des informations étudiantes, organiser des événements associatifs, mettre en place des outils de mutualisation, développer la communication et les actions d'intégration des étudiants, animer des sorties culturelles, faire la promotion des associations étudiantes auprès des étudiants, développer les usages numériques...

Service	Nombre	Campus	Mission
Relations internationales	1	La Garde	Accueil et accompagnement des étudiants en mobilité internationale.
Bibliothèques de l'Université	2	1 à La Garde, 1 à Toulon	Promotion et médiation en Bibliothèque Universitaire.
Vie étudiante	1	Toulon	Accueil des étudiants et promotion des activités culturelles.
Orientation, insertion et entrepreneuriat	1	La Garde	Promouvoir l'orientation et l'insertion à l'université.
Orientation, insertion et entrepreneuriat	1	Toulon	Promouvoir l'entrepreneuriat étudiant à l'UTLN.
IUT	1	Toulon	Accueil et animation de l'espace coworking de l'IUT de Toulon.

Vous pouvez télécharger le descriptif des différentes missions sur le site de l'université :

<https://www.univ-tln.fr/S-engager-en-mission-de-service-civique-a-l-Universite-c-est-possible.html>

Pour toute information : emilie.merabet@univ-tln.fr



LES TEMOIGNAGES

Voici les témoignages d'étudiants engagés interviewés à l'occasion de la Cérémonie de l'engagement étudiant 2025. Ils nous partagent leur expérience en tant que pompier-volontaire, entrepreneur, bénévole à l'AFEV et emploi étudiant à l'Université.

« Je suis étudiant étranger, et ce n'est pas toujours simple de s'intégrer dans une nouvelle ville, un nouveau pays. Rejoindre l'AFEV m'a permis de sortir de l'isolement, de créer du lien, et d'aider quelqu'un en même temps. C'est une relation de mentorat : on apprend à connaître un jeune qu'on accompagne, avec lequel on partage des moments. C'est enrichissant dans les deux sens. »

« Chaque semaine, je consacrais au moins deux heures à un jeune que j'avais choisi selon nos affinités. On faisait des devoirs, des sorties, on discutait... c'était une relation assez proche. Il ne s'agissait pas seulement d'un appui scolaire, mais d'un accompagnement global. »

Walakiyim, étudiant en Mathématiques fondamentales de la mécanique et des systèmes quantiques et investi à l'AFEV

*« Mon envie de créer une entreprise remonte à quelques années déjà. En septembre dernier, j'ai franchi le pas avec *Julien Penaud Productions*, spécialisée en réalisation vidéo et pilotage de drones. Ce projet s'est naturellement inscrit dans la continuité de ma formation en MMI, les deux domaines étant étroitement liés. »*

« Pour moi, c'est bien plus qu'un simple projet : c'est un moyen de mettre en pratique ce que j'apprends, de gagner en autonomie, et de développer des compétences concrètes. C'est aussi une manière de montrer qu'on peut être professionnel tout en étant étudiant. Être reconnu comme tel, ça donne une vraie légitimité, que ce soit auprès des enseignants ou des autres étudiants. »

Julien, étudiant en BUT MMI et entrepreneur

« Cette année, j'ai participé au buddy program, mis en place par la Direction des Relations Internationales (DRI). J'ai été mise en contact avec un étudiant norvégien qui venait tout juste d'arriver à Toulon. Mon rôle était de l'aider dans ses démarches administratives et son intégration, même en dehors de l'université, mais rapidement une vraie complicité s'est installée naturellement. Nous avons beaucoup de points communs. Cela nous a permis d'échanger sur des expériences de la vie. »

Kalina, étudiante en M2 Droit social et investie dans le buddy program

A propos de la valorisation de leur engagement :



« Au-delà de la bonification sur les notes, c'est surtout une valorisation personnelle, morale, humaine. Ça permet de montrer qui on est, pas seulement comme étudiant, mais comme citoyen engagé. »

Clément, étudiant en licence de lettres et pompier volontaire

« C'est une belle reconnaissance. L'université montre qu'elle voit et comprend que certains étudiants s'investissent en dehors des cours. C'est aussi un message fort : l'engagement compte autant que les résultats académiques. »

« C'est rassurant de se sentir soutenue. Et ce certificat, cela peut être aussi un atout supplémentaire dans le monde professionnel, on montre que l'on a aidé des gens, que l'on est engagé en tant qu'étudiant. Ce n'est que du bonus. »

Justine, étudiante en M2 Droit des étrangers et engagée auprès de la Mission Handicap

Les interviews intégrales sont à retrouver sur le site de l'université :
<https://www.univ-tln.fr/-Valorisation-de-l-engagement-etudiant->

LIENS UTILES

Si vous souhaitez vous engager, nous vous recommandons de consulter les sites ci-dessous pour voir les missions disponibles dans le département et la région. À vous de trouver celle qui vous correspond le plus !

Annuaire des actions associatives dans le Var : helloasso.com/e/reg/provence-alpes-cote-d-azur/dep/var

Career Center de l'UTLN (avec JobTeaser) : www.univ-tln.fr/Offres-de-stage-emploi

Indeed : indeed.com

LinkedIn : linkedin.com

Mission Locale de Toulon : www.mission-locale-toulon.fr/

Pépité PACA Est : pepите-pacaest.pepitzify.fr

Site officiel de la Réserve des Armées : <https://www.reservistes.defense.gouv.fr/>

Service Civique à l'UTLN : www.univ-tln.fr/-Service-Civique-a-l-UTLN-

Page de l'engagement étudiant de l'UTLN : www.univ-tln.fr/-Valorisation-de-l-engagement-etudiant

Page des associations de l'UTLN : www.univ-tln.fr/-Vie-associative-

Site du gouvernement sur le bénévolat : www.jeveuxaider.gouv.fr/

Site de la Marine Nationale (stages et jobs d'été) : <https://stages.defense.gouv.fr/>

Site des Sapeurs-Pompiers volontaires du Var : www.sdis83.fr

Site de la Protection Civile : www.protection-civile.org

Site de la Réserve de la Police Nationale : www.police-nationale.interieur.gouv.fr/nous-rejoindre/nos-metiers/reserviste-operationnel

Site de la Réserve Opérationnelle : www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/recrutement/recrutements-et-conditions-d-acces/reserviste-dans-la-reserve-operationnelle

Pensez aussi à consulter directement les sites des organismes : Secours populaire, Secours catholiques, Les Restos du Cœur, Banques Alimentaires, ONU etc.

La Marine Nationale propose également des stages, des jobs d'été et des postes de surveillants et d'aide aux devoirs au Pôle École Méditerranée.

CONTACTS

SERVICE VIE ÉTUDIANTE ET DE CAMPUS

vie.etudiante@univ-tln.fr

Campus de La Garde

Bureau de la Vie Étudiante et de Campus
Bât. V1 - Bureau V1 028
Avenue de l'Université 83 130 LA GARDE cedex 9
Tél. : 04 94 14 26 94

Campus Porte d'Italie –

Toulon

Permanence Vie Étudiante
Bâtiment Pi - Baou 2e étage - Bureau 203
Coudon, Rez-de-chaussée, foyer CO 001
Avenue Roger Decouvoux 83 000 TOULON
Tél : 04 94 14 26 94

Campus de Draguignan

Bureau du GEADE – IUT
Avenue Colonel Michel Lafourcade 83300 DRAGUIGNAN
Fac de Droit
250, rue Jean Aicard 83 300 DRAGUIGNAN

VOS REFERENTS

Lally BOUMIER

Chargée de l'engagement étudiant

boumier@univ-tln.fr

04 94 14 26 93

Franck DELAFOSSE

Chargé de la Vie étudiante – Campus de Toulon

Cédric BONNASSIES

Chargé de la Vie étudiante – Campus de Draguignan

